Image not found or type unknown

Amende et ordonnance penale

Par **karl93**, le **19/07/2016** à **20:10**

Bonjour a tous

j'avais reçu une amende pour excès de vitesse.
suite a cela j'ai fait une contestation et j'ai demandé la photo prouvant mon infraction.
excès de vitesse supérieur a 20km/h et inferieur a 50km/h.
entre temps je reçois un courrier me notifiant que ma demande d'exonération était a l'étude.
Aujourd'hui je reçois une ordonnance pénal me reclamant 250€ pour l'amende et 31€ de frais.

le changement du montant de l'amende est il normal?
Le fait de ne pas recevoir la photo demandé est il normal? que dois je faire?
merci pour vos conseils

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés